



EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 25 JUIN 2018

Convoqué le mardi 19 juin 2018

COMMUNE DE GARDANNE

Président de séance : Monsieur le Maire
Secrétaire de séance : Monsieur Anthony PONTET

OBJET : **RAPPORT D'INFORMATION SUR L'UTILISATION DES FONDS AU
TITRE DE LA DOTATION DE LA SOLIDARITE URBAINE (D.S.U) -
EXERCICE 2017 -**

MEI Roger	
PRIMO Yveline	
LA PIANA Jean-Marc	
PONA Valérie	
BASTIDE Bernard	
NERINI Nathalie	
MENFI Joseph (dit Jeannot)	
ARNAL Jocelyne	
PORCEDO Guy	Procuration
MASINI Jocelyne	
PONTET Anthony	
LAFORGIA Christine	
JORDA Claude	
GUIDINI-SOUCHE Johanne	
PARDO Bernard	Procuration
KADRI Zahia	
PARLANI René	Absent
BARBE Françoise	Procuration
TOUAT Didier	Procuration
SEMENZIN Véronique	Procuration
BRONDINO Maurice	
GAMECHE Samia	
VIRZI Antoine	
BUSCA-VOLLAIRE Céline	
BAGNIS Alain	
MUSSO Alice	Procuration
SBODIO Claude	
GARELLA Jean-Brice	
MARTINEZ Karine	
RIGAUD Hervé	Procuration
AMIC Bruno	Procuration
APOTHELOZ Brigitte	
BALDO Antonio	
BLANGERO Maryse	
LEPOITTEVIN Clément	Absent

Nombre total de conseillers	: 35
Présents à la séance	: 25
Nombre de pouvoirs	: 08
Absents à la séance	: 02

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal,

Conformément aux dispositions de l'article L 2334-19 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'article 8 de la loi 91-429 du 13 mai 1991 instituant la Dotation de Solidarité Urbaine qui prévoient l'établissement d'un rapport retraçant les actions de développement social urbain entreprises au cours de l'année de perception de la DSU,

En sachant que notre commune a bénéficié au titre de l'année 2017 d'une Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) d'un montant de 291 311 euros,

Il est proposé au Conseil Municipal de prendre acte de la communication de ce rapport pour l'exercice 2017, portant sur les actions de développement social urbain entreprises en 2017, des conditions de leur financement et de l'utilisation des crédits alloués.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire et ayant pris connaissance de l'affectation des sommes dont la commune a été bénéficiaire au titre de la dotation de solidarité urbaine de 2017, **à l'unanimité**, prend acte du rapport, l'adopte et le convertit en délibération,

DECIDE :

ARTICLE UNIQUE : De reconnaître que chacun des membres du Conseil Municipal a été destinataire avec l'envoi de la convocation et de l'ordre du jour du présent Conseil Municipal du rapport d'information sur l'utilisation des fonds au titre de la Dotation de la Solidarité Urbaine pour l'année 2017.

Le Maire de Gardanne
Roger MEI



TRANSMISE EN SOUS/PREFECTURE LE : **29 JUIN 2018**

AFFICHEE LE : **29 JUIN 2018**

A/R PAR LA SOUS PREFECTURE EN DATE DU : **29 JUIN 2018**